



AGRUMES - KIWI n°1 - 23 Avril 2014

Présentation du dispositif 2014

## LES PARCELLES D'OBSERVATION

Le réseau d'épidémiosurveillance de Corse pour la culture des agrumes et du kiwi comprend 40 parcelles de référence situées dans la principale zone de production qui est la plaine orientale de l'île (Figure 1).

### SOMMAIRE

#### Réseau 2014

- Les parcelles
- Les observations

#### Les stades phénologiques par culture

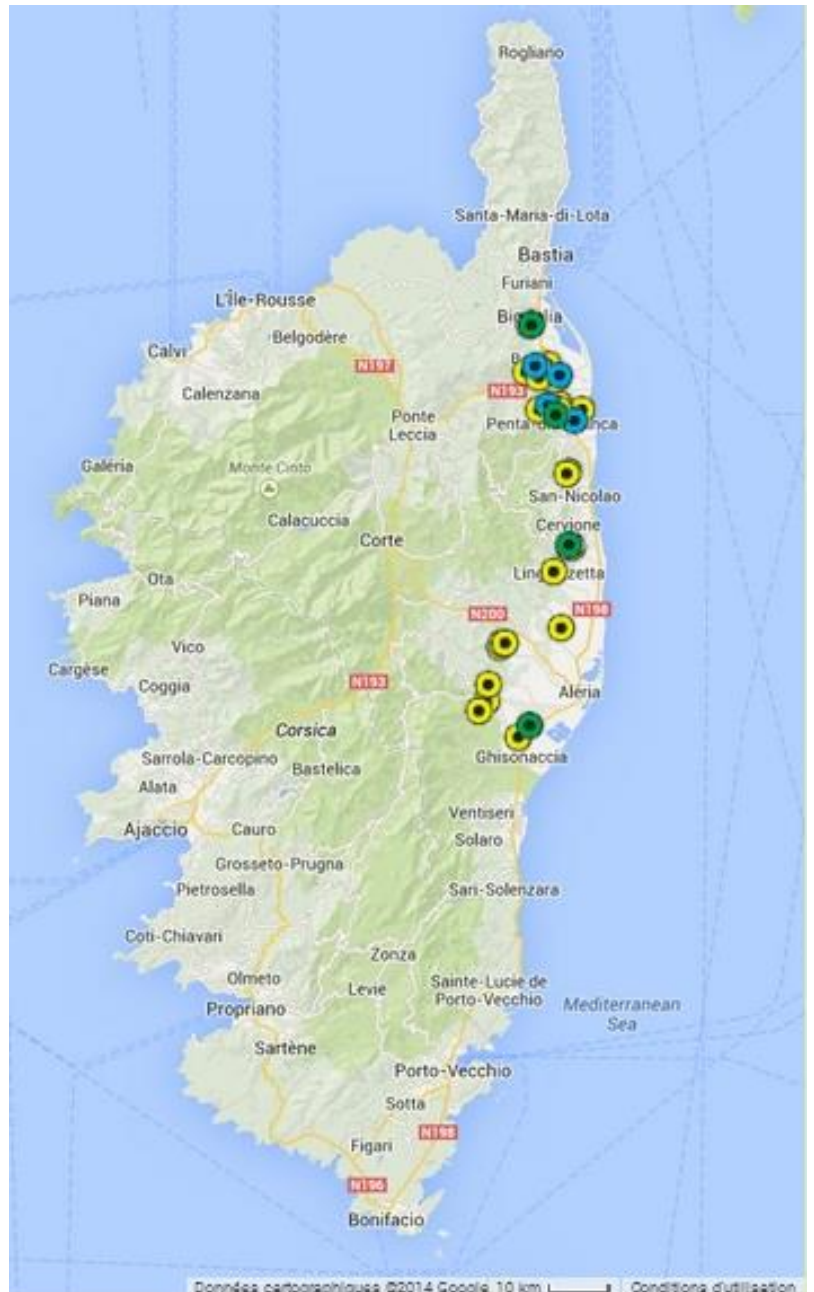
#### Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE :** Marie  
Vincente RISTORI - CA 2B

**Structures partenaires :**  
CA 2B, AREFLEC, FREDON,  
CAPIC, OPAC, INRA, LEPA,  
CANICO et exploitants  
observateurs.

**Directeur de publication :**  
Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
**Crédit photo :** CA2B

**Figure 1 :** Carte des parcelles de références avec en jaune : les clémentiniers, en bleu : les pomelos et en vert : les kiwis. Certains points peuvent se superposer lorsque les parcelles sont très proches.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

Ce réseau réunit les mêmes parcelles qu'en 2013 excepté le remplacement d'une parcelle de kiwi.

- **Le réseau de parcelles d'agrumes :**

- 28 parcelles de clémentiniers dont 9 jeunes plantations et 4 variétés précoces (Caffin) ;
- 4 parcelles de pomelos ;
- 1 parcelle de nova ;
- et 2 parcelles de collection d'agrumes.

- **Le réseau de parcelle de kiwi :**

- 5 parcelles de kiwis Hayward.

## LES OBSERVATIONS BIOLOGIQUES





Les principaux organismes nuisibles aux cultures sont suivis par une dizaine d'observateurs techniciens ou exploitants, selon un calendrier d'observations (Figure 2). Des protocoles d'observations ont été définis en local et validés au niveau national.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<b>Mineuse des agrumes :</b> Pose des pièges en avril avec suivi hebdomadaire jusqu'à détection des premières captures de mâles. Observation visuelle de l'apparition des dégâts sur les pousses d'été et d'automne.								
<b>Metcalfa pruinosa :</b> Observation visuelle hebdomadaire depuis l'apparition des larves sur les adventices et sur la culture jusqu'à la sortie des premiers adultes puis évaluation bimensuelle du niveau de pression.								
<b>Fourmis :</b> Présence/absence au sol et/ou sur l'arbre.			<b>Aleurodes :</b> OVH Présence/absence					
			<b>Cochenille chinoise :</b> Observation visuelle hebdomadaire (OVH) jusqu'à la sortie des premières larves	<b>Cératites :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose des pièges fin août</li> <li>• Suivi deux fois par semaine jusqu'en novembre</li> </ul>				
	<b>Cochenille farineuse :</b> Observation visuelle hebdomadaire jusqu'à apparition des larves				<b>Cicadelles vertes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose des pièges fin septembre</li> <li>• Suivi une fois par semaine jusqu'en décembre</li> </ul>			

**Figure 2 :** Calendrier des observations réalisées sur agrumes et kiwi (OVH = Observation visuelle hebdomadaire).

Toutes les observations seront saisies dans la base de données régionale PHYTOREZO, administrée par la FREDON, et qui alimente directement la base de données nationale EPIPHYT.

## Les stades phénologiques observés par culture

Clémentine commune	Clémentine précoce	Pomelo	Kiwi
			
De boutons blancs à premières fleurs ouvertes	De boutons blancs à premières fleurs ouvertes	De boutons blancs à premières fleurs ouvertes et présence de fruits à maturité	Boutons floraux

La floraison des agrumes débute avec une dizaine de jours d'avance sur l'an passé alors que les kiwis qui ont débourrés tardivement cette année sont actuellement au stade bouton floral.

## LIENS UTILES

**Chambre d'Agriculture de Corse :** <http://www.cra-corse.fr/>

**FREDON Corse :** organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des organismes nuisibles réglementés des végétaux, 04 95 26 68 81, <http://www.fredon-corse.com>